

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_034_B | Histoire de la folie, préparatifs \[B\]CollectionBoite_034_B-10-chem | Possession. XVIIe -- XVIIIe siècles. Item](#)[Dom Calmet : Dissertation sur les obsessions et possessions du Démon.](#)

Dom Calmet : Dissertation sur les obsessions et possessions du Démon.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb034_B_f0160

SourceBoite_034_B-10-chem | Possession. XVIIe -- XVIIIe siècles.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Calmet, Augustin](#)

Références bibliographiques[Examen de la prétendue possession des filles de la paroisse de Landes](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Dom Calmet :

Dissertation sur la possession et possession
du Démon.

" Il y a trois caractères distincts et
différents dans la possession du Démon, et
il y en a beaucoup moins de réelle qu'il
n'y a d'imaginée. On ne le reconnaît par
différence d'aucune autre que de celle qui sont
clairement marquées dans l'Écriture, ~~et~~ qui
se trouvent dans l'Histoire avec des circonstances
si sûres et si extraordinaires que l'on ne
peut raisonnablement les attribuer ni à la
malice, ni à l'imagination, ni à l'ignorance
rien de ceux qui contrefont les Possédés, ou des
ceux qui les supposent par des motifs d'intérêt
ou d'amour propre. Ne se commencent-ils jamais
ni de la vaine superstition du peuple, ni de
malin pouvoir occulte du Démon, ni des
maux naturels, ni de la sottise ridicule des
"juorants"



cité dans l'Archevêché de Paris par l'Archevêque
de Paris dans la possession des filles de la
maison de Landy. (Ar. ms. 4824)

Don Colwell

Director of the Bureau of Prisons

Washington

It is a great pleasure to hear of your
 appointment to the position of Director of
 the Bureau of Prisons. I am sure that
 you will do a most excellent job in
 this important position. I have no
 doubt that you will be successful in
 your efforts to improve the
 administration of the Bureau of
 Prisons. I am sure that you will
 be able to handle the many
 responsibilities of this position
 with the highest degree of
 efficiency and integrity. I am
 sure that you will be a great
 asset to the Bureau of Prisons.
 I am sure that you will be
 successful in your efforts to
 improve the administration of
 the Bureau of Prisons. I am
 sure that you will be a great
 asset to the Bureau of Prisons.
 I am sure that you will be
 successful in your efforts to
 improve the administration of
 the Bureau of Prisons. I am
 sure that you will be a great
 asset to the Bureau of Prisons.

Yours very truly,
Don Colwell

Director of the Bureau of Prisons

Washington, D.C.

